

COMMUNE DE MAISONSGOUTTE

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SELESTAT

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 19/11/2021

SEANCE du 26 Novembre 2021

Sous la Présidence de Mr Christian HAESSLER, Maire

Nombre de Conseillers élus : 15 - En fonction : 15 - Présents : 13

Absents excusés : Bernard WOLFF qui donne procuration à Christian HAESSLER
Anne SCHILDKNECHT qui donne procuration à Anaïs WIRTH

Secrétaire de séance : Virginie BRIOT

1) Approbation du compte-rendu de la dernière séance :

Le conseil approuve le compte-rendu de la séance du 15/10/2021.

2) Adhésion Brigades Vertes

Lors de la séance du 28/05/2021, les services et missions proposées par les Brigades Vertes du Haut Rhin ont été présentées au Conseil Municipal, à la suite du projet porté par la Communauté Européenne d'Alsace d'étendre ce service de gardes champêtres mutualisés entre communes au Bas-Rhin.

Le coût annuel de la prestation est fonction de la population et de la superficie communale. Il s'établit à 3000 euros pour la Commune de Maisongoutte et 2000 euros pour la CEA. Il serait créé un poste de 4 agents en Centre Alsace dont la localisation reste encore à fixer. Monsieur le Maire signale qu'il a proposé d'étudier la faisabilité de reconversion d'un des bâtiments communaux libéré prochainement pour accueillir ce poste.

Les précisions étant apportées et après lecture des statuts, le Conseil Municipal délibère et décide, à 6 voix pour l'adhésion, 9 voix contre l'adhésion et 0 abstention, de ne pas adhérer au Syndicat Mixte des gardes champêtres intercommunaux.

3) Demandes de subvention

M. le Maire donne lecture des courriers de demande de subvention réceptionnés en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer :

- une subvention de 7 € par jour et par enfant de Maisongoutte (17 élèves) à l'école primaire de Steige pour le projet de comédie musicale, soit un montant total de 595 € (budget 2022)
- une subvention de 80 € pour les Restos du cœur sur le budget 2021 ainsi qu'une subvention de 100 € à prévoir pour le budget 2022.

4) Réforme du système de contribution SDIS

Par courrier en date du 26/10/2021, le service d'incendie et de secours du Bas Rhin informe la Commune des nouvelles modalités de calcul de la contribution du bloc communal.

La réforme implique une simplification des contributions en supprimant les diverses catégories, une meilleure équité entre les communes en tenant compte de la population mais aussi le critère fiscal et financier. Le SDIS propose également un plan de lissage sur 3 ans des évolutions induites par cette réforme.

Pour Maisongoutte, la contribution est fixée à 16 800 euros par an, cela représente une évolution de 3.84% pour les contributions soit un taux de 1.28% par an sur 3 ans dans le cadre du plan de lissage.

Le SDIS informe également la Commune de la candidature d'un jeune sapeur-pompier du village à un engagement volontaire dans la Brigade des sapeurs-pompiers de Villé.

5) Divers

- Fête des aînés : vu la dégradation de la situation sanitaire avec l'émergence du variant Omicron, le Conseil municipal décide d'annuler le repas des aînés prévu le 12 décembre. Un colis gourmand sera offert à toutes les personnes de plus de 70 ans.
- PLUI : prévoir une réunion de la Commission Urbanisme, Maire et Adjointes pour étudier les points à modifier à soumettre à la communauté des communes pour la révision prochaine du PLUI.
- Salon des maires : le maire fait retour de sa participation au salon national des 16-18 novembre avec 7 autres élus de la vallée.
- Archivages : constitution d'un groupe de travail pour mettre à jour l'archivage et le récolement des archives en lien avec le centre de gestion pour un appui payant de deux jours (700€).
- Location foyer pour pratique du patinage artistique en salle
- Réunion Conseil de Fabrique : prévoir la réparation des battants des cloches sur le budget 2022
- Révision des catégories pour les impôts locaux
- Dates à retenir : *(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)*
 - Vœux du Maire : vendredi 21 janvier
 - Schiwahuffa : dimanche 6 février
 - Prochain Conseil Municipal : vendredi 25 février

Le Maire

Christian HAESSLER

